Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 47 (2000)

Heft: 9

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E dito romand

«Il faut s'engager...»

Ces quelques mots prononcés par Adolf Ogi, président de la Confédération, devraient servir de support au séminaire d'automne de l'USPC à Schwarzenbourg. Lors de la rencontre du 18 novembre prochain, la question posée est importante: quel plan directeur pour la protection de la population? A ce sujet, le chef du DDPS devrait donner «son» éclairage sur la question, avec le soutien de Peter Schmid, directeur du projet.

La seconde raison de l'utilisation du «mot d'ordre» d'Adolf Ogi, trouve sa justification dans la nécessité de se mobiliser, avec l'USPC. La question n'est pas tant de «défendre» la PCi, mais que la classe politique écoute véritablement les hommes du terrain. Parce que, après tout, la PCi demeure, sans aucun doute, un partenaire incontournable. Et puis, la présence d'Adolf Ogi à Schwarzenbourg témoigne de l'importance que notre ministre accorde à l'institution. Alors, un des moyens démocratiques de se faire entendre est celui d'une participation massive des membres des sections de l'USPC et singulièrement des Romands. Sans compter que l'ensemble des thèmes qui seront développés dans les ateliers de travail servira de support à la prise de position de l'USPC lors de la procédure de consultation qui suivra.

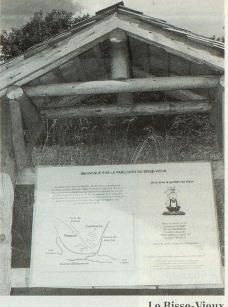
Cette nouvelle étape, propre à la définition du plan directeur du projet, ne doit pas se faire sans une participation active de la PCi. C'est une période cruciale, car elle se déroule avec l'ensemble des partenaires. Les remarques qui seront émises à cette occasion ne pourront pas être ignorées des parlementaires. Elles seront d'autant plus importantes que présentées par la majorité des sections.

Alors: «Il faut s'engager...»

M L René Mathey Maintien d'un patrimoine ancestral

Entre «Reppaz et Commeire»

Le Bisse-Vieux de Reppaz a été remis en état par la PCi d'Orsières après quatre ans de travail. Inaugurée à fin juillet en présence des autorités communales et de la bourgeoisie, cette réalisation complète les atouts touristiques de la région.



Le Bisse-Vieux est placé sous la sauvegarde du public.



Clément Formaz devant l'écluse construite par la PCi.

RENÉ MATHEY

Comme le souligne René Berthod dans son livre «Orsières ma commune» (édité par l'Administration communale d'Orsières – 1988): «Le Valais est un pays chaud et l'eau y est indispensable. Cette eau existe, il faut aller la chercher là où elle se trouve, ce qui va provoquer la construction de ces longs canaux pour lesquels nous avons créé ce nom de bisse qui n'appartient qu'au Valais.»

Au-delà du maintien de ce patrimoine ancestral, toutes les communes valaisannes qui ont entrepris des travaux de réfection de leurs bisses se sont rendu compte de la valeur touristique de cet antique moyen d'arrosage. Et puis, il y a encore l'aspect écologique. Aux abords des bisses serpentant à travers forêts et champs, on observe le maintien d'une faune et d'une flore extrêmement riche et diversifiée.

Le bisse qui a fait l'objet de tous les soins de la PCi d'Orsières est une portion de celui qui courait du torrent d'Allèves jusqu'à celui de Chamoille, soit sur une distance impressionnante de 11 kilomètres. Il porte le nom de «Bisse-Vieux» et a été remis en état sur environ deux kilomètres.

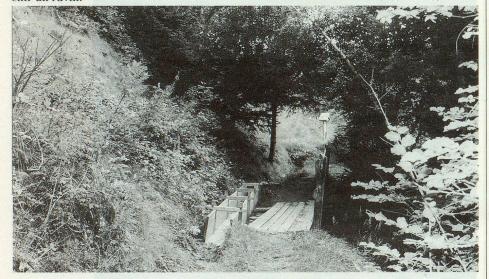
Quatre ans de travail

Comme l'explique Clément Formaz, chef OPC, c'est en 1995, après l'analyse des anDes promeneurs se reposent sur une des haltes aménagées par la PCi.



Le «bazot» permet au bisse de franchir un ravin.

PHOTOS: RM-INFO CHEXBRES



ciens bisses de la commune, que celui de Reppaz a été retenu, non sans avoir fait l'objet d'une étude préliminaire de l'arrondissement forestier et de la bourgeoisie d'Orsières.

Avant le XIV^e siècle, le Bisse-Vieux prenait ses eaux au torrent de Pont-Sec. Ce cours d'eau est la frontière naturelle entre Orsières et la commune de Liddes. A l'époque et jusqu'à son abandon au profit de l'arrosage sous pression «moderne», chacun devait respecter le droit d'eau. Commeire, village situé en amont du bisse, utilisait l'eau les trois premiers jours de la semaine. Le village de Reppaz en bénéficiait les deux jours suivants et, le samedi, c'était au tour d'Orsières de mouiller ses champs et pâturages. La remise en état n'a pas été si simple. Même si le tracé du Bisse-Vieux était encore clairement visible, il fallait reconstruire un certain nombre d'ouvrages. Au torrent de Pont-Sec, il a fallu tout d'abord refaire un répartiteur, suivi, en contrebas, d'une écluse double permettant d'alimenter en eau le bisse ou de renvoyer celle-ci dans le torrent. Plus loin, cinq passerelles en bois et quatre barrières de protection permettent d'assurer un cheminement des promeneurs en toute sécurité. «En règle générale, souligne Clément Formaz, le bisse suit son cours dans un lit creusé à flanc de coteau. Mais ce n'est pas le cas partout. Nous nous sommes trouvés parfois confrontés à un véritable casse-tête. Ainsi, il n'a pas fallu moins de 49 minages pour rétablir le cours du Bisse-Vieux dans son tracé, avec, à la clé, un tuyautage de plus de 300 mètres pour traverser la route du remaniement parcellaire, tout en respectant une déclivité d'un millimètre par mètre!» Et puis encore, deux «bazots» ont été réalisés, dont un creusé dans une bille de mélèze et un autre conçu en planches d'une longueur de huit mètres, afin de permettre le franchissement d'obstacles particuliers.

Après la première mise en eau, quelques colmatages ont encore été nécessaires. Par contre, l'eau ne chantera que le temps de la saison estivale. Enfin, cerise sur le gâteau, sept panneaux didactiques renseignent le promeneur sur la faune et la flore du lieu.

L'admission de l'OIPC à l'ONU à l'ordre du jour

Organisation internationale de protection civile (OIPC)

rm. L'OIPC est une organisation intergouvernementale relativement mal connue en Suisse. Profitant de la 33° session de son Conseil exécutif, *Protection civile* fait le point.

Un des points clés de cette 33e session aura été, sans nul doute, l'examen d'un projet de résolution invitant les Etats membres à faire inscrire la question d'une admission de l'OIPC au sein de l'ONU. Le statut de l'OIPC pourrait être celui d'une agence spécialisée des Nations Unies. Le projet sera soumis à une prochaine Assemblée de l'institution. En cas d'acceptation, les Etats membres s'efforceront de faire inscrire la question à l'ordre du jour d'une session du Conseil économique et social (ECOSOC).

Le Conseil exécutif, sous la présidence de la Côte d'Ivoire, a encore pris connaissance des rapports d'activités de son secrétaire général, Sadok Znaïdi.

Ont participé également à cette 33° session, au titre de représentant de l'Office fédéral de la protection civile: Hildebert Heinzmann, accompagné d'André Christ.

L'OIPC

Le nombre de victimes de catastrophes et de conflits évolue, malheureusement, à la hausse. Chacun sait, ou devrait savoir, que la finalité de la protection civile est de réduire les conséquences des catastrophes (et des conflits), en maintenant les conditions d'existence dont dépendent toutes formes de vie, au nombre desquelles la vie humaine. Dans ce contexte, il est bon de rappeler qu'en 1965 déjà, l'Assemblée générale des Nations Unies a invité «les Gouvernements à mettre en place un dispositif national approprié, de planification et d'actions qui soit le mieux adapté à leur situation particulière, en vue de définir l'étendue et la nature des secours nécessaires et de centraliser la direction des opérations de secours». Il s'agissait de la Résolution nº 2034.

L'Organisation internationale de protection civile est établie à Lancy. Elle est issue de la création, en 1937, par le médecin général Georges Saint-Paul de l'Association des Lieux de Genève. On retrouve d'ailleurs la préoccupation exprimée des Nations Unies dans les tâches fixées à l'OIPC dans son acte de constitution qui dit notamment, à son article 2: vouloir «favoriser l'établissement et le développement d'une organisation de Protection civile dans les pays où celle-ci n'existe pas, notamment dans les pays en voie de développement, et aider les pays, sur leur demande, à établir et à développer l'organisation de protection et de sauvetage des populations et des biens».

Aujourd'hui, l'OIPC est forte de 49 Etats membres (1998). Elle compte aussi dix Etats membres observateurs, au nombre desquels on trouve la France et la Suisse (depuis 1997). A ce sujet, la Suisse, par l'intermédiaire du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, de l'OFPC et de plusieurs organisations cantonales de PCi (Genève et Vaud), participe et soutient de façon importante l'OIPC.

Que fait l'OIPC?

Il faut aussi savoir que conformément à l'accord établi en 1989 entre l'OIPC et l'Organisation des Nations Unies (Département des Affaires humanitaires – DAH, anciennement UNDRO), la responsabilité de la formation des cadres, des instructeurs et du personnel des services nationaux de protection civile incombe à l'OIPC.

Ainsi, des Centres régionaux ont été établis dans différents Etats membres, pour former des personnels, faire des recherches et études, comme pour échanger des expériences en matière de PCi.

En Suisse, plusieurs cours sont organisés chaque année sous les auspices de l'OIPC, avec le soutien des autorités dans des centres d'instruction de la protection civile genevoise et vaudoise, ainsi qu'à Schwarzenbourg et au centre de formation des troupes de sauvetage à Wangen.

Pour des questions d'assistance technique en matière de gestion de situations de catastrophe, l'OIPC a aussi élaboré un Guide pour la maîtrise des catastrophes.

Dans ses murs, l'OIPC abrite un très important centre de documentation totalement informatisé. C'est le reflet de plus de 30 000 documents, 300 livres, 200 revues ainsi qu'un fond audiovisuel.

La Revue internationale de Protection civile, publiée en quatre langues (anglais, arabe, espagnol, français) fait trimestriellement le point sur différents sujets liés à la prévention et à la lutte contre les catastrophes.

Enfin, depuis 1999, l'OIPC édite un «Répertoire international des structures nationales de protection civile, de défense civile, de sécurité civile et de gestion des situations d'urgence». Cet ouvrage, réalisé grâce aux informations fournies par les Etats eux-mêmes, s'efforce de donner une présentation claire et structurée de la gestion des situations d'urgence dans ces Etats. Il donne un aperçu global et facilement utilisable des différents systèmes de protection et d'assistance en vigueur dans le monde. A n'en pas douter, cet ouvrage, réactualisé chaque année, facilite la coopération dans les actions de protection et d'assistance au niveau international.

Par ailleurs le site Internet, actuellement un peu «spartiate», devrait se développer pour assurer une meilleure communication avec les Etats membres et les partenaires. Son adresse actuelle: www.icdo.org.

Le prochain grand rendez-vous sera la conférence ministérielle qui aura lieu du 30 octobre au 1er novembre 2000 et sera placé sous le signe «La protection civile: un instrument de développement durable». Cette conférence se déroulera en trois sessions qui aborderont les thèmes suivants: Chances et risques de la mondialisation face aux catastrophes, Renforcement du rôle de l'Etat et Développement des capacités des structures nationales de protection civile. Les participants pourront aussi se familiariser avec le SIS de la ville de Genève et participer à la présentation d'un exercice de sauvetage rail/route. Une autre visite intéressante sera présentée, soit celle de l'Hôpital de la ville de Genève avec la présentation du plan catastrophe.



PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

L'heure du cocktail (de g. à dr.: H. Heinzmann, Madame et Monsieur Sadok Znaïdi, secrétaire général OIPC et André Christ).

Olivier Légeret,
SIS Ville de
Genève,
H. Heinzmann,
sous-directeur
OFPC,
Guy Progin,
Philippe Wassmer, directeur
Sécurité civile
du canton,
en grande conversation.



Un rapport cantonal, c'est aussi un peu de théorie...

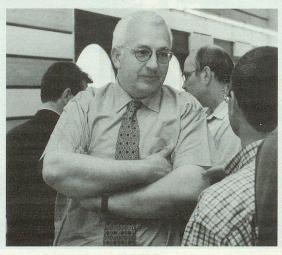
... et après la théorie, on trinque (Pierre Mermier, président de l'ACVSPC et Olivier

Durgnat,



OTOS: RM:INFO, CH





Pierre Schobinger, 1^{er} juge d'instruction.

Sous le signe du SSCM

Rapport cantonal des ORPC vaudois

rm. Le rapport cantonal de Gollion a rassemblé la majorité des organisations régionales de protection civile. Il a permis un échange particulièrement fructueux et de resserrer les liens entre le SSCM et les régions. Parmi les invités, on reconnaissait Pierre Mermier, président de l'ACVSPC et Pierre Schobinger, 1er juge d'instruction de Lausanne.

Depuis la réorganisation de la protection civile vaudoise, dont le Service cantonal est devenu un Office du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), on note une nette amélioration dans les opérations de communications. Non seulement parce que la régionalisation est pratiquement achevée, en tout cas dans la phase de création des

régions actuelles, mais aussi parce que les responsables sont des professionnels. C'est un des premiers enseignements du rapport cantonal vaudois. Le second est que l'Office cantonal et le SSCM se transforment en «prestataire de services» en laissant aux régions la responsabilité de la mise en place des procédures opérationnelles, comme l'a affirmé Olivier Durgnat, chef du SSCM. Pourtant, on note que si la crédibilité de la PCi est en nette hausse dans la population grâce à son engagement sur le terrain, elle reste une institution quasi inconnue au sein de l'administration. C'est dans ce domaine que le SSCM peut encore agir, puisqu'il est une composante directe du Département de la sécurité et de l'environnement. Cela ne pourra que faciliter le passage au concept de Protection de la population, tout en garantissant la valeur du partenaire protection civile, avec ses multiples composants.

Dans les généralités, les participants auront aussi appris qu'AREKO (dispositif d'accueil des réfugiés du Kosovo) se transforme en DEREKO, soit «D» pour départ forcé. Conséquence directe pour la PCi: mise à disposition de chauffeurs et de véhicules pour le transfert à l'aéroport de plusieurs centaines de personnes. Ce dispositif devrait durer jusqu'aux environs de juin 2001.

Instruction et transmission

Dans le domaine de l'instruction, comme on pouvait s'y attendre, le temps d'instruction va diminuer, puisque la durée des cours passera de 5 à 4 jours. Un accent particulier sera porté sur la formation à la conduite, sur des thèmes comme la résolution de problèmes complexes et le travail en état-major. Spécialité vaudoise, le GAM (Groupe d'alarme mobile) fera aussi l'objet d'un cours de deux jours.

Un accent particulier sera aussi porté dans le domaine du renseignement et des transmissions. On sait que le renseignement s'inscrit dans la stratégie de conduite. On sait aussi qu'actuellement le seul service de renseignement civil valable est fourni par la police. Du côté des sapeurs-pompiers et des sanitaires, il est inexistant. Par

contre, le service de renseignement existe depuis longtemps à la PCi, mais il doit être encore affiné pour répondre aux impératifs des secours tels que définis dans les missions de l'institution.

Dans le domaine des transmissions, il a été confirmé que le réseau Z sera conservé jusqu'en 2005. Il est toujours opérationnel et les tests réalisés en fin d'année dernière ont montré sa fiabilité. Quant au réseau de télécommande des sirènes, il sera opérationnel dans chaque région. On peut même dire par zone de danger dans un certain nombre de cas. Ce service est centralisé dans la nouvelle centrale d'alarme de Pully (CTA), mais la possibilité existe d'un déclenchement à l'intérieur de chaque région. Quant aux piquets régionaux et cantonaux, ils sont atteignables par pager via le CTA de Pully. Enfin, un à deux téléphones mobiles sont prévus par région, avec des liaisons prioritaires et un équipement WAP. Pour le secteur de l'information, il est réjouissant de constater qu'une trentaine de personnes se sont inscrites pour des cours de formation à Schwarzenbourg (OFPC). Pour ceux qui s'intéressent au cadastre et

Dénonciations en matière de PCi

sultation des cartes du canton.

autres permis de construire, le site Inter-

net www.geoplanet.vd.ch permet une con-

Pierre Schobinger, 1er juge d'instruction, fait un exposé fort intéressant sur les cas de dénonciations pénales en matière de PCi. Depuis 1995, l'art. 66 de la LFPCi ne permet plus aux préfets d'intervenir. C'est à des juges d'instruction, voire à un tribunal, que revient la charge d'instruire et de prendre des mesures. Ce qui, bien sûr, ne va pas dans le sens d'une amélioration des rapports entre la PCi et les contrevenants. De plus, ces nouvelles dispositions accroissent dans une notable mesure la charge des juges et des tribunaux.

Pour Pierre Schobinger, beaucoup de dénonciations touchent des personnes des milieux urbains. Il constate qu'une bonne partie des contrevenants ne sont pas de vrais réfractaires, mais plutôt des marginaux. Actuellement, la situation s'améliore. On perçoit les effets de la diminution des effectifs de la PCi, car les personnes nécessaires sont mieux ciblées. Et puis, dès le 1er octobre 1999, une nouvelle loi cantonale permet à nouveau aux préfets d'infliger des amendes pour de petits délits.

En fait, il serait bon d'éviter les dénonciations inutiles, sans pour autant devenir permissif, souhaite Pierre Schobinger, en essayant de différencier les marginaux des réfractaires. Pour cela, il serait bon qu'avant un cours, un contact direct ait lieu entre la PCi et la personne concernée.



Une fontaine construite par la PCi sur la «place des Cantons».

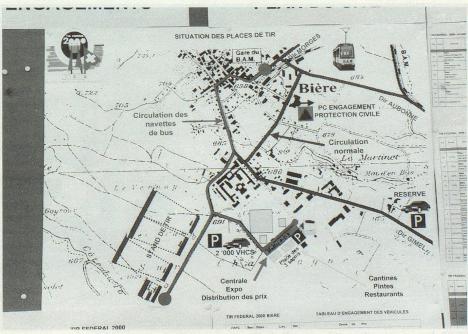
Tir fédéral 2000

Les fils (et filles...!) de Tell à Bière

rm. C'est depuis 1954 que le canton de Vaud n'avait pas accueilli le Tir fédéral. Véritable institution, celui-ci a mobilisé mille et une bonnes volontés avant de voir le jour à Bière. Parmi ceux qui ont œuvré, un peu dans l'ombre, la PCi dont l'ossature a été fournie par la région Aubonne-Rolle que dirige Pierre Rosset.

A vrai dire, la planification de cette grande manifestation a débuté il y a cinq ans. Le choix du site n'a pas été une mince affaire. Mais si Bière a finalement rallié tous les suffrages, il faut bien se rendre compte qu'une place d'arme constitue (presque)

l'idéal. La grandeur du site aussi, qui a permis de concevoir, par exemple pour les parkings, un plan sec et un autre pour le mauvais temps. Et c'est le joyeux Silène de la Fête des Vendanges, autrement dit Albert Munier, préfet de Rolle, qui a été chargé de la présidence du Comité. Sur le plan écologique, on aura aussi innové afin de récupérer facilement les quelque 3 millions de cartouches tirées par les 56000 tireurs. On n'ose pas évoquer, par pudeur sans doute, le nombre de canettes de bière et de bouteilles de blanc, chargées soit de favoriser la concentration, soit de fêter dignement les trophées gagnés bruyamment. L'eau minérale avait aussi sa place, d'autant qu'il a fait très chaud la première quinzaine. Même une mini-tornade n'a pas épargné les nerfs des organisateurs. Bref, ce fut une fête magnifique; avec ses cohortes de sociétés de tir de tout le pays, ses fins guidons, ses rois et son cortège à Morges. Un beau moment de fraternité



Le plan du site de Bière.



De g. à dr.: Pierre Rosset, Jean-François Roulin, le colonel Jean-François Cachin, les majors Michel Girod et Claude Borgeaud, Martial Lambert.



08.15: affluence à la centrale.

confédérale. Pour d'autres détails intéressants, tous les résultats, se rendre sur la page Internet www.tirfederal2000.ch

Rôle de la PCi

Pour cette opération, la région Aubonne-Rolle a été appuyée par des professionnels de l'Office cantonal. Comme aime à le relever Pierre Rosset, chef de la région: «C'est une sorte de répétition des futurs problèmes que l'on pourrait rencontrer à Expo 02...». Globalement, et pour la région Aubonne-Rolle, les opérations de montage, d'exploitation et de démontage représentent 2300 jours de service. Au sujet de l'exécution du mandat, Pierre Rosset souligne que la collaboration avec le Centre cantonal a été particulièrement agréable et, surtout, efficace. En effet, le Centre a délégué un certain nombre de professionnels pour gérer toute la problématique du personnel. C'est ce coup de main bienvenu qui a permis à la région, en tant que telle, de rester opérationnelle.

Sans parler de tout l'aspect organisationnel qui s'est conçu au sein du Comité d'organisation depuis plusieurs années, tout a commencé, à Bière, en avril 2000. En effet, pendant une période de trois semaines, il a fallu se mobiliser pour monter tous les râteliers nécessaires à équiper plus de 300 cibles, ainsi que les pare-douilles destinés au tir au pistolet. Pendant ces trois semaines, ce ne sont pas moins de trente «astreints» qui ont travaillé dans une menuiserie.

Dès le mois de juin a débuté tout l'aspect du montage sur le site. De l'aide au montage des différentes tentes et cantines, jus-



08.30: les navettes devant les stands de tir.

qu'à la préparation des terrains de par-

Quant à la phase d'exploitation, elle nécessite le partage en deux groupes; un est destiné plus spécifiquement à des actions d'aide au parcage et à la gestion des parkings, un autre pour le contrôle d'accès en fonction des macarons, soit une vingtaine de personnes. Une dizaine de personnes sont affectées à la Centrale de tir, pour donner un coup de main.

En vérité, si la mission a été confiée à la région Aubonne-Rolle, souligne Pierre Rosset, ce ne sont pas moins de quatre autres régions (Nyon, Cossonay, Morges et la Vallée) qui ont collaboré en déléguant du personnel.

Indispensable, mais parfois... ingrat

Pendant le déroulement de la manifestation, le rôle des hommes de la PCi, chargés plus spécialement du filtrage de la circulation et de la gestion des parkings, ressemble fort à un véritable sacerdoce. En effet, «l'homo veiculous» n'a qu'un seul objectif: se parquer devant la porte qui le conduit au nirvana.

Ce qui explique que les hommes de la PCi ont dû essuyer nombre de quolibets, alors qu'un service de navettes, mises à disposition et gérées par l'armée, permettent à chacun de se rendre à pied d'œuvre dans de bonnes conditions.

En dehors des aspects de gestion des parkings, une bonne dizaine de personnes sont encore occupées à d'autres tâches, plus administratives. Qui donnera un coup de main à l'encaissement, d'autres, sont affectés à de la saisie informatique.



Enregistrement des tireurs.

Enfin, les journées sont longues. Elles commencent à 6 h 30 pour se terminer depuis 17 h, jusqu'à 19 h 30. Tous les hommes de la PCi bénéficiaient des soins de la cuisine qu'aura gérée, pendant plus de deux mois, Patrick Debonneville. Mis à part le cassecroûte des pauses, distribué sur les places de travail, les hommes sont rapatriés sur la construction de protection civile par rotation.

Avant, pendant, après: ce simple slogan montre à lui seul que la PCi a joué un rôle important, voire indispensable au bon déroulement d'une telle manifestation. On peut même aller plus loin. Si l'on fait abstraction de l'armée, la protection civile est la seule force qui dispose d'un encadrement et d'un personnel compétent en suffisance, entraîné à gérer des évènements d'une si longue durée.



Les râteliers montés par la PCi.



09.30: les enfants notent les premiers résultats de la journée.